

was unable to support such a resolution. It considered itself bound to expose, not so much the criminals, who had already been sufficiently exposed at their trials, as those who were trying to defend them *post facto*, forgetting that they were hardly in a position to do so.

Lastly, Mr. Gromyko observed that the proposal to retain the matter on the agenda of the fourth session of the General Assembly could be explained only by the fact that the United Kingdom and United States Governments were hoping that by that time public opinion would have forgotten the facts established at the trials of Cardinal Mindszenty and his collaborators in Hungary and Bulgaria.

The meeting rose at 7 p.m.

TWO HUNDRED AND SECOND PLENARY MEETING

*Held at Flushing Meadow, New York,
on Saturday, 30 April 1949, at 11.20 a.m.*

President: Mr. H. V. EVATT (Australia).

- 155. Having regard to the provisions of the Charter and of the peace treaties, the question of the observance in Bulgaria and Hungary of human rights and fundamental freedoms, including questions of religious and civil liberties, with special reference to recent trials of Church leaders: report of the *Ad Hoc* Political Committee (A/844) (continued)**

The PRESIDENT read the list of speakers and announced that, subject to the Assembly's agreement, he would close the list at 11:45 a.m.

Mr. MAKIN (Australia) observed that the debate in the *Ad Hoc* Political Committee had shown that Australia and Bolivia had been fully justified in seeking the inclusion of the item in the agenda. It had demonstrated the importance attached by the General Assembly to the question of human rights and had illustrated how the Universal Declaration of Human Rights could act as a rallying point for all those who sincerely loved and sought freedom. An opportunity had been given to members to express their concern at the reports of violation of human rights in Hungary and Bulgaria. The adoption of the draft resolution recommended by the Committee would give concrete expression to that concern. In one respect the recommendation fell short of the action, by way of investigation, which the Australian delegation believed the General Assembly should take. Nevertheless it established certain principles and to a large extent corresponded with the approach which that delegation had advocated throughout.

In the first place, the resolution re-emphasized the importance, among the purposes of the United Nations, of respect for human rights. It was not by accident that human rights had been given so

gation de l'URSS n'est pas disposée à soutenir une telle proposition. Elle estime qu'il est de son devoir de dénoncer non pas tant les criminels, qui ont déjà été suffisamment démasqués au cours de leurs procès, que ceux qui essaient de les défendre après coup et qui oublient qu'ils ne sont guère en état de le faire.

Pour conclure, M. Gromyko fait observer que la seule explication de la proposition faite en faveur du maintien de la question à l'ordre du jour de la quatrième session de l'Assemblée générale réside dans le fait que les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni espèrent qu'à ce moment l'opinion publique aura oublié les faits établis au cours des procès du cardinal Mindszenty et de ses complices en Hongrie et en Bulgarie.

La séance est levée à 19 heures.

DEUX CENT DEUXIEME SEANCE PLENIERE

*Tenue à Flushing Meadow, New-York,
le samedi 30 avril 1949, à 11 h. 20*

Président: M. H. V. EVATT (Australie).

- 155. Question du respect, en Bulgarie et en Hongrie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, eu égard aux dispositions de la Charte et des traités de paix, et notamment, question des libertés religieuses et civiques, telle qu'elle s'est posée, en particulier, à l'occasion des procès qui ont eu lieu récemment contre des dignitaires ecclésiastiques: rapport de la Commission politique spéciale (A/844) (suite)**

Le PRÉSIDENT lit la liste des orateurs inscrits et annonce que si l'Assemblée n'y voit pas d'inconvénient, la liste sera close à 11 h. 45.

M. MAKIN (Australie) fait observer que les débats qui se sont déroulés à la Commission politique spéciale ont montré que l'Australie et la Bolivie avaient été parfaitement fondées à demander l'inscription de la question à l'ordre du jour. Ils ont démontré également l'importance qu'attache l'Assemblée à la question des droits de l'homme et ont mis en lumière la façon dont la Déclaration universelle des droits de l'homme pourrait constituer un point de ralliement pour tous les vrais amis et les vrais défenseurs de la liberté. Les représentants ont eu la possibilité de montrer l'inquiétude que leur causent les informations sur la violation des droits de l'homme en Hongrie et en Bulgarie. En adoptant le projet de résolution recommandé par la Commission, l'Assemblée exprimerait de manière concrète cette inquiétude. A un certain point de vue, cette recommandation reste en deçà des propositions de la délégation australienne, qui estimait que l'Assemblée devait décider de procéder à une enquête. Elle établit néanmoins certains principes et correspond, dans une large mesure, à la façon d'aborder le problème que cette délégation a constamment préconisé.

Tout d'abord, le projet de résolution insiste à nouveau sur le fait que le respect des droits de l'homme est l'un de buts principaux des Nations Unies. Ce n'est pas accidentellement que les droits

prominent a place in the Charter. When the Charter had been drafted, the memory of the violation of human rights by Nazi Germany and fascist Italy and Japan had been fresh in men's minds. The representatives at the San Francisco Conference had been conscious not only of the abhorrent cruelties and religious persecutions practised by the Hitler régime, but also of the denial of freedom of thought and opinion and the gross perversion of justice. They had had in their minds a picture of that horrible and barbaric decade when the clock seemed to have been turned back, particularly in Germany, to the Middle Ages. They had been determined not only to save succeeding generations from the scourge of war, but to create conditions of stability and well-being, including the universal observance of human rights, without which peaceful and friendly relations among nations could not long endure.

The draft resolution before the Assembly was a reaffirmation of the pledge by all Members to take joint and separate action to promote respect for human rights. It did not pass judgment on Bulgaria and Hungary. The Australian delegation had stressed from the outset that there could be no such judgment without a full investigation of the facts by the General Assembly. Without such preliminary research and investigation, it would be impracticable to make a thorough examination of the evidence. Mr. Makin was glad to see that most members had approached the question in that impartial manner and had not attempted to make a condemnation.

At the same time, the Australian delegation had brought forward ample *prima facie* evidence¹ to support and justify the action recommended by the *Ad Hoc* Political Committee. Together with other delegations, it had laid before the Committee a substantial number of facts for which documentation was available, constituting a *prima facie* case of violation of human rights by Hungary and Bulgaria. It had quoted articles from the Bulgarian penal code which created new and vague crimes. It had cited provisions of the law for attorneys-at-law which prevented the proper defence of the accused, and provisions of the militia law under which the police agencies in Bulgaria could enter private houses and conduct searches without previous warrant. It had drawn attention to the Bulgarian Press law limiting freedom of expression and the law for cults giving the Ministry of Foreign Affairs full control over religious activities. It had described the unfair way in which the Bulgarian Government, in its official publications, had joined with the Press to assert the guilt of the Protestant pastors before they were brought to trial.

None of those official enactments and administrative acts had been denied; apparently they could not be denied.

The situation was the same with regard to Hungary. The Australian delegation had described the new judicial system in Hungary and the attitude of the Hungarian Government towards Church organizations. It had given details of the conduct of the trial of Bishop Ordass, and drawn attention to disturbing features in the case of Cardinal Mindszenty.

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly, Part II, Ad Hoc Political Committee, 36th meeting.*

de l'homme tiennent une place aussi importante dans la Charte. Lors de la rédaction de celle-ci, le souvenir de la violation des droits de l'homme par l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et le Japon, était encore tout frais. Les délégués à la Conférence de San-Francisco étaient conscients non seulement des cruautés infâmes et des persécutions religieuses exercées par le régime hitlérien, mais aussi d'un déni des libertés de pensée et d'opinion, et d'un travestissement grossier de la justice. Ils avaient à l'esprit le tableau de cette décennie d'horreur et de barbarie, qui, en Allemagne en particulier, a pu faire croire à un retour aux époques moyenâgeuses. Ils étaient résolus, non seulement à préserver les générations futures du fléau de la guerre, mais aussi à créer les conditions de stabilité et de bien-être (y compris le respect universel des droits de l'homme) hors desquelles les relations pacifiques et amicales entre les nations ne sauraient durer longtemps.

Le présent projet de résolution réaffirme l'engagement pris par tous les Membres d'agir en commun ou individuellement en faveur du respect des droits de l'homme. Il ne prétend pas juger la Bulgarie et la Hongrie. La délégation australienne a indiqué, dès le début, qu'aucun verdict ne saurait intervenir avant que l'Assemblée ait soumis les faits à une enquête approfondie. Sans une enquête préliminaire de cette nature, il serait impossible d'examiner à fond les faits de la cause. L'orateur a été heureux de constater que la plupart des Membres ont abordé le problème de cette façon impartiale et n'ont pas tenté de se prononcer.

En même temps, la délégation de l'Australie a fourni d'amples présomptions¹ pour appuyer et justifier la mesure que recommande la Commission politique spéciale. Avec d'autres délégations elle a signalé à la Commission un nombre appréciable de faits, sur lesquels elle disposait d'une documentation et qui constituaient une présomption de violation des droits de l'homme par la Hongrie et la Bulgarie. Elle a cité des articles du Code pénal bulgare créant des crimes nouveaux et vaguement définis. Elle a cité des dispositions du statut des avocats, qui empêchent une défense convenable des accusés, et des dispositions de la loi sur la milice aux termes desquelles la police bulgare peut pénétrer sans mandat dans les habitations privées et y procéder à des perquisitions. Elle a attiré l'attention sur la loi bulgare sur la presse, qui limite la liberté d'expression, ainsi que sur la loi sur les cultes, qui donne au Ministre des Affaires étrangères un contrôle complet de la vie religieuse. Elle a décrit la partialité avec laquelle le Gouvernement bulgare, dans ses publications officielles, s'est uni à la presse pour affirmer la culpabilité des pasteurs protestants avant qu'ils eussent été traduits devant les tribunaux.

Aucun de ces actes officiels, aucune de ces mesures administratives n'a fait l'objet d'un démenti; apparemment, c'était impossible.

Il en est de même en ce qui concerne la Hongrie. La délégation de l'Australie a décrit le nouveau système judiciaire de la Hongrie ainsi que l'attitude du Gouvernement hongrois à l'égard des organisations ecclésiastiques. Elle a donné des détails sur la façon dont a été mené le procès de l'évêque Ordass et elle a attiré l'attention sur les circonstances troublantes qui entourent le procès du cardinal Mindszenty.

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, deuxième partie, Commission politique spéciale, 36ème séance.*

The facts quoted had not been challenged. Instead, the apologists for the Hungarian and Bulgarian Governments had attempted to divert the attention of the General Assembly by vague and unjustified imputations and threats against other Members of the United Nations, and by repeatedly asserting that Bulgaria and Hungary were justified in their policies by the need to protect the State.

The Australian delegation would never be diverted from what it regarded as its duty by tactics such as those. Nor would the General Assembly be deceived. The Australian delegation had not contended, and did not contend, that the material it had brought forward was conclusive; it did, however, assert positively that a strong *prima facie* case had been established.

The Australian delegation had taken a different view from the majority as to the correct course which the Assembly should take to carry out its undoubted obligation. It maintained that the duty of the General Assembly, given a *prima facie* case of violation of human rights, was to proceed, through its own agencies, to investigate and determine the facts. For that reason it had proposed the establishment of a committee to study the situation and to submit its conclusions and recommendations at the fourth session. That seemed to it to be the course which would enable the Assembly most effectively to reach a definite conclusion. The majority, however, had taken the view that the procedures of the peace treaties should first be explored and that the General Assembly should take no further action until there had been an opportunity to see the results of the action initiated under the treaties by some of the signatories.

That view seemed to be based on a false analogy with Article 33 of the Charter, though the situation was in no way similar. The case in question was not a dispute confined to the signatories to the treaties. It was a matter of general concern to all Members of the United Nations. The United Nations had a duty in the matter, and the only proper forum was the General Assembly. The procedures of the peace treaties were appropriate only for signatories, and were not open to the United Nations as such. A few Members had even argued that the General Assembly could not normally enquire into the observance of human rights by non-members, and that that would be possible only where an obligation existed under a separate treaty. Most Members agreed, however, that the General Assembly had the right to take further action, and the draft resolution established that principle by providing that the matter should be retained on the agenda for the fourth regular session.

The Assembly would plainly have a duty at its next session to review the action taken under the peace treaties, and other developments, in order to carry out its own independent duty in the field of human rights.

It was regrettable that the Governments of Hungary and Bulgaria had not accepted the invitation extended to them by the *Ad Hoc* Political Committee¹ to participate in the discussion. The invitation had been made without conditions of

Les faits qu'elle a cités n'ont pas été démentis. Bien au contraire, les défenseurs des Gouvernements hongrois et bulgare ont tenté de détourner l'attention de l'Assemblée en proférant des imputations vagues et injustifiées ou des menaces contre d'autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, en affirmant sans cesse que les actes de la Bulgarie et de la Hongrie étaient pleinement justifiés par la nécessité de protéger l'Etat.

La délégation de l'Australie ne se laissera jamais détourner par des tactiques de ce genre de ce qu'elle considère comme son devoir. L'Assemblée ne s'y trompera pas non plus. La délégation australienne n'a pas prétendu et ne prétend pas que les faits qu'elle a fournis soient concluants; elle a néanmoins affirmé positivement que ces faits constituaient des présomptions graves.

La délégation de l'Australie n'est pas d'accord avec la majorité de la Commission en ce qui concerne l'attitude que l'Assemblée devrait adopter pour faire face à ses obligations indiscutables. Elle maintient en effet que le devoir de l'Assemblée, en présence d'une présomption de violation des droits de l'homme, est de procéder par ses propres moyens à une enquête et d'établir les faits. C'est pourquoi la délégation australienne propose la création d'une commission qui étudierait la situation et transmettrait ses conclusions et ses recommandations à la quatrième session de l'Assemblée. Il lui semble qu'ainsi l'Assemblée serait mieux en mesure d'atteindre une conclusion nette. La majorité, cependant, a estimé qu'il fallait d'abord recourir à la procédure prévue dans les traités de paix et que l'Assemblée devait s'abstenir de toute autre action jusqu'au moment où elle pourrait constater les résultats de l'action entreprise, aux termes des traités, par une partie des signataires.

Cette attitude nous semble s'appuyer sur une fausse analogie avec l'Article 33 de la Charte, car la situation n'est nullement semblable. Il ne s'agit pas ici d'un différend restreint aux seuls signataires de traités. Il s'agit d'une question qui intéresse tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Les Nations Unies ont un devoir en la matière, et la seule tribune qui convienne, c'est l'Assemblée générale. La procédure des traités de paix ne s'applique qu'aux signataires et n'est pas ouverte à l'Organisation des Nations Unies. Quelques membres sont allés jusqu'à prétendre que l'Assemblée n'a pas normalement le droit d'enquêter sur le respect des droits de l'homme par des Etats non membres, sauf en vertu d'une obligation incluse dans un traité particulier. Cependant, la plupart des Membres admettent que l'Assemblée a des droits plus étendus; le projet de résolution consacre ce principe en prévoyant que la question demeurera à l'ordre de la quatrième session.

Au cours de sa prochaine session, l'Assemblée devra évidemment examiner les mesures prises aux termes des traités de paix et les aspects nouveaux de la situation, de manière à s'acquitter de ses propres devoirs dans le domaine des droits de l'homme.

Il est regrettable que les Gouvernements de Hongrie et de Bulgarie n'aient pas accepté l'invitation à prendre part à la discussion que leur a adressée la Commission politique spéciale¹. Aucune condition ne leur était posée et la Commission

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly, Part II, Ad Hoc Political Committee, 36th meeting.*

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, deuxième partie, Commission politique spéciale, 36ème séance.*

any kind, and the Committee had been most anxious that the two Governments should have every opportunity to express their views and to reply to the various statements made. Instead, the invitation had been rejected, and the Australian delegation felt that in the circumstances the General Assembly would be fully justified in adopting the draft resolution recommended by the Committee.

The debate had been an important one. Some of the questions, both of principle and of detail, had been new or had taken a new form. For the first time the Assembly had touched on the application of the great principle of freedom of religion, and it had found that freedom of religion was often linked with and depended upon the observance of other human rights and fundamental freedoms, in particular the right to the protection of the law.

The draft resolution would have the support of the Australian delegation, and deserved the support of all members of the Assembly as a measure directed towards the discharge of a duty of the United Nations, namely, the universal promotion and observance in good faith of human rights and fundamental freedoms.

Mr. GUTIÉRREZ (Cuba) said that for some time the Press and radio had been commenting on the grave events taking place in Eastern European countries, which, if true, constituted striking violations of human rights and fundamental freedoms which all Members of the United Nations were committed to respect and promote. That series of events had culminated in Bulgaria with the trial and conviction of a group of Protestant clergymen, and in Hungary with the trial and conviction of the Catholic Cardinal Mindszenty and of the Lutheran Bishop Ordass.

The trial of Cardinal Mindszenty had provoked so much public feeling throughout the world that various heads of Governments and Ministers of Foreign Affairs, among them those of Cuba, had called attention to the gravity of the events and to the need for the United Nations to take action in the matter.

The Cuban representative said that a brief summary of those events was to be found in the diplomatic notes sent by the United States Government on 2 April 1949 to the Governments of Bulgaria and Hungary. Those notes had been published in the Press of the great majority of countries throughout the world. Similar notes had been sent by other Governments, including those of the United Kingdom and other signatories to the peace treaties.

The case of Cardinal Mindszenty could be singled out not only because of his character, his brilliant record in the struggle against nazism, and the high prestige which he enjoyed both inside and outside his country, but also because it constituted a typical case of the Communist plan to bring religion under the control of the totalitarian rulers. The delegations which had opposed United Nations action in the matter had tried without avail to convince public opinion that Cardinal Mindszenty had been tried and convicted not for his religious activities but for offences against commercial and financial regula-

désirait vivement que les deux Gouvernements eussent ainsi toute possibilité d'exprimer leurs vues et de répondre aux diverses déclarations. Mais les Gouvernements de Hongrie et de Bulgarie ont rejeté l'invitation, et la délégation de l'Australie pense, dans ces conditions, que l'Assemblée serait tout à fait justifiée si elle adoptait le projet de résolution recommandé par la Commission.

Le débat a été important. Quelques-unes des questions, à la fois dans leur principe et dans leur détail, étaient nouvelles ou se présentaient sous une forme nouvelle. Pour la première fois l'Assemblée a touché à l'application du grand principe de la liberté religieuse et a découvert que la liberté religieuse est souvent liée au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et peut souvent en dépendre, notamment en ce qui concerne le droit à la protection de la loi.

Le projet de résolution aura l'appui de la délégation de l'Australie; il mérite d'être appuyé par tous les Membres, car il constitue une mesure qui vise à l'accomplissement d'un des devoirs de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le développement dans le monde entier, et le respect en toute bonne foi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

M. GUTIÉRREZ (Cuba) rappelle que depuis quelque temps, la presse et la radio se font l'écho d'événements graves qui auraient lieu dans divers pays de l'Europe orientale et qui, s'ils étaient confirmés, constitueraient une violation grave des droits de l'homme et des libertés fondamentales, que tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à respecter et à encourager. Ces événements ont abouti, en Bulgarie, à la mise en jugement et la condamnation de plusieurs pasteurs protestants et, en Hongrie, à la condamnation du cardinal catholique Mindszenty et de l'évêque luthérien Ordass.

Le procès du cardinal Mindszenty a soulevé dans le monde une telle émotion que plusieurs chefs d'Etat et plusieurs Ministres des Affaires étrangères, notamment ceux de Cuba, ont attiré l'attention sur la gravité des événements et sur la nécessité d'une action des Nations Unies en la matière.

On trouvera, ajoute le représentant de Cuba, un bref résumé de ces faits dans les notes diplomatiques adressées, le 2 avril 1949, par le Gouvernement des Etats-Unis aux Gouvernements de la Bulgarie et de la Hongrie. Ces notes ont été reproduites dans la presse de la plupart des pays du monde. Le Gouvernement du Royaume-Uni, ainsi que d'autres Gouvernements signataires des traités de paix, ont envoyé des notes analogues.

Si le cas du cardinal Mindszenty sort de l'ordinaire, c'est non seulement en raison de la personnalité de l'intéressé, de ses brillants états de service dans la lutte contre le nazisme et le fascisme, et du grand prestige dont il jouit dans son pays et à l'étranger, mais aussi parce que c'est là un exemple typique du plan communiste de soumettre la religion à la volonté des dirigeants totalitaires. Les délégations qui se sont opposées à l'intervention de l'Organisation des Nations Unies dans cette affaire ont essayé, sans succès, de convaincre l'opinion publique que le cardinal Mindszenty avait été jugé et condamné non en raison

tions as well as for spying, treason and conspiracy against the Hungarian Republic. Those delegations had claimed that the fact that the Cardinal had confessed to having committed all the crimes imputed to him was sufficient reason to consider his case as similar to any other coming before the criminal courts of any country. The conviction of the defendant had, in fact, been considered as a great step forward in Communist prosecution law.

In democratic countries, however, those facts were considered insufficient because legal experience had shown that sometimes defendants admitted crimes or confessed to them, either in order to shield other persons, or for pecuniary reasons, or because they had been submitted to torture or pressure which affected their will power. People familiar with Communist prosecution methods stated that Communists often put drugs in the food of defendants and later on submitted them to hypnosis. Whether that was true or not, the possibility could not be excluded because, soon after his arrest, Cardinal Mindszenty had sent a message to his friends saying that if during the trial it transpired that he had made a confession or that he had signed a given document, such action should be considered as a sign of human weakness and frailty, and no legal value should be attributed to any such document. That solemn declaration of a man who knew what he might have to undergo was more in keeping with the Cardinal's record and character than the declarations which were to be found in the official documents of the court which had tried him.

The Cuban delegation, however, had not specifically accused any country of committing a crime against human rights and fundamental freedoms because the facts had not been directly established; it had been surprised, however, at the news published in the Press and at the reports before the Assembly. The Cuban delegation had therefore submitted to the *Ad Hoc* Political Committee a proposal requesting, in the first place, that the General Assembly should pass a general condemnation *urbi et orbi* against any State, its institutions and officials, and against any person who, in any capacity whatsoever, violated human rights and fundamental freedoms. Secondly, the Cuban proposal called for the appointment of a special committee to investigate on the spot the facts alleged against the Governments of Bulgaria and Hungary, inviting those Governments to co-operate in the investigation. Thirdly, it provided that as long as the situation with regard to Bulgaria and Hungary was not satisfactorily elucidated, the admission of those countries to the United Nations should be suspended.

Together with the delegation of Australia, the Cuban delegation had maintained the first two points as a matter of principle until the majority of the *Ad Hoc* Political Committee had placed the text of its draft resolution before the General Assembly. The majority had considered it preferable, before anything else was done, to exhaust the conciliation procedures provided for in the peace treaties signed by Bulgaria and Hungary on 1 February 1947. The Cuban delegation therefore felt that it was fulfilling its duty in discuss-

de son activité religieuse, mais pour des infractions à des règlements en matière commerciale et financière et également pour espionnage, trahison et conspiration contre la République de Hongrie. Ces délégations ont prétendu que les aveux du cardinal d'avoir commis tous les crimes qui lui étaient imputés, devaient suffire pour qu'on considère ce cas comme semblable à tout autre cas jugé dans des tribunaux criminels de n'importe quel pays. La condamnation de l'accusé a été considérée, en fait, comme un grand progrès dans la procédure criminelle communiste.

Dans les pays démocratiques, cependant, ces faits ont été jugés insuffisants, car la pratique judiciaire a montré que parfois des accusés avouent des crimes pour couvrir d'autres personnes, pour des raisons pécuniaires ou parce qu'ils ont été soumis à la torture ou à des procédés qui ont affaibli leur volonté. Les personnes au courant des méthodes d'enquête criminelle employées par les communistes déclarent que ceux-ci mêlent souvent des drogues à la nourriture des accusés et les soumettent ensuite à l'hypnose. Que ce soit vrai ou non, il faut tenir compte de cette possibilité car immédiatement après son arrestation, le cardinal Mindszenty a envoyé un message à ses amis, dans lequel il déclarait que si au cours du procès on apprenait qu'il avait fait des aveux ou signé tel ou tel document, il ne faudrait y voir qu'un signe de faiblesse et de fragilité humaines, et qu'il ne faudrait attacher aucune valeur légale à cet aveu ou à ce document. Cette déclaration solennelle de la part d'un homme qui savait ce qu'il pourrait avoir à subir, est plus conforme aux antécédents et au caractère du cardinal que les déclarations que l'on trouve dans les documents officiels du tribunal qui l'a jugé.

La délégation cubaine n'a cependant accusé explicitement aucun pays d'avoir commis un crime contre les droits de l'homme et les libertés fondamentales, parce que ces faits n'ont pas été établis directement; mais elle n'a pas manqué d'exprimer son étonnement devant les nouvelles publiées dans les journaux et les informations fournies à l'Assemblée. Pour cette raison, la délégation de Cuba a présenté à la Commission politique spéciale une proposition demandant, en premier lieu, que l'Assemblée générale prononce une condamnation générale *urbi et orbi* contre tout Etat, ses organes et fonctionnaires, et contre toute personne qui, à un titre quelconque, violent les droits de l'homme et les libertés fondamentales. En deuxième lieu, la proposition cubaine envisageait la création d'une commission spéciale chargée de procéder à une enquête sur les lieux, au sujet des faits dont se seraient rendus coupables les Gouvernements de la Bulgarie et de la Hongrie, et invitait lesdits Gouvernements à coopérer à cette enquête. En troisième lieu, la proposition stipulait qu'aussi longtemps que la situation de la Bulgarie et de la Hongrie n'aurait pas été éclaircie d'une manière satisfaisante, l'admission de ces nations à l'Organisation des Nations Unies serait différée.

La délégation cubaine, de concert avec la délégation de l'Australie, a maintenu, pour des raisons de principe, les deux premiers points de sa proposition jusqu'à ce que la majorité des membres de la Commission politique spéciale ait soumis le texte de son projet de résolution à l'Assemblée générale. Avant de prendre toute autre mesure, la majorité a jugé préférable d'épuiser toutes les procédures de conciliation prévues dans les traités de paix signés par la Bulgarie et la Hongrie le 1er février 1947. La délégation cubaine estime donc

ing, from a technical standpoint, the arguments submitted for and against intervention by the United Nations in the matter.

Mr. Gutiérrez then quoted the Preamble and Article 1 of the Charter in support of his view that the United Nations was under an obligation to support and defend human rights and fundamental freedoms. With that end in view, the United Nations should adopt collective and effective measures in accordance with Articles 10, 11, 13, 14, 34, 35, 55 and 56 of the Charter, and was entitled to take steps to prevent threats to the peace and to ensure the settlement of international disputes.

The violation of the principles enunciated in the Preamble and the Articles of the Charter not only destroyed human dignity but threatened to unleash a religious persecution which would destroy the fundamental human right to worship God with complete freedom. That persecution did not make any distinction between religions but appeared to be based on hatred for all religions. Such a situation might lead to grave international friction.

Bulgaria could not repudiate its responsibility in the matter simply because it was not a Member of the United Nations; on the contrary, its obligation was even more specific inasmuch as article 2 of the peace treaty with Bulgaria required that State to take all necessary measures to ensure that all persons under Bulgarian jurisdiction enjoyed human rights and freedoms, which of course included freedom of religious worship. Article 35 of the same treaty established that during a period of eighteen months from the time the treaty entered into force, the diplomatic missions of the USSR, the United Kingdom and the United States in Sofia, acting in concert, should represent the Allied Powers in their dealings with the Bulgarian Government for the implementation of the treaty. It was provided in article 36 that any disputes as to the interpretation or execution of the treaty which could not be solved by direct diplomatic negotiations, should be referred to the three heads of mission acting under article 35, and that they would not be restricted by the time limit stipulated in that article. Were the dispute not settled within two months, and provided that the parties to the dispute had not then decided upon other means of settlement, the dispute should be referred, at the request of either party, to a commission composed of one representative of each of the parties and a third member to be selected by mutual agreement between the two parties, from nationals of a third country. If the parties failed to agree within a period of one month upon the appointment of the third member, the Secretary-General of the United Nations might be requested by either party to make the appointment. The decision of the majority of the members of the commission would be the commission's decision and would be accepted by the parties as definitive and binding.

Hungary's juridical position was analogous, as the peace treaty with Hungary of February 1947 proved. Under that treaty, Hungary was required to safeguard persons under its jurisdiction from interference as regards freedom of religious worship, political opinion, public meetings and civil rights. Articles 39 and 40 of that treaty contained

qu'il est de son devoir d'examiner, d'un point de vue technique, les arguments que l'on a avancés pour ou contre l'intervention de l'Organisation des Nations Unies dans cette affaire.

M. Gutiérrez cite alors le Préambule et l'Article premier de la Charte à l'appui de son opinion, selon laquelle l'Organisation des Nations Unies a l'obligation de protéger et de défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales. A cette fin, l'Organisation des Nations Unies doit prendre des mesures collectives efficaces, ainsi qu'il est prévu aux Articles 10, 11, 13, 14, 34, 35, 55 et 56 de la Charte, pour prévenir les menaces à la paix et assurer le règlement des différends internationaux.

La violation des principes contenus dans le Préambule et les Articles de la Charte des Nations Unies ne détruit pas seulement la dignité humaine, mais menace de déclencher une persécution religieuse qui supprimerait le droit fondamental de l'être humain d'adorer Dieu en toute liberté. Cette persécution ne fait aucune distinction entre les religions, mais semble se fonder sur la haine de toutes les religions. Cette situation pourrait provoquer une grave tension internationale.

La Bulgarie ne peut rejeter sa responsabilité dans cette affaire simplement parce qu'elle n'est pas Membre de l'Organisation des Nations Unies; au contraire, son obligation en la matière est encore plus concrète parce que l'article 2 du traité de paix avec la Bulgarie exige que cet Etat prenne toutes les mesures nécessaires pour assurer à toute personne relevant de sa juridiction la jouissance des droits et des libertés de l'homme, qui comprennent naturellement la liberté du culte. L'article 35 du même traité stipule que pendant une période de dix-huit mois à partir de l'entrée en vigueur du traité, les missions diplomatiques à Sofia de l'URSS, du Royaume-Uni et des États-Unis, agissant de concert, représenteront les Puissances alliées pour traiter avec le Gouvernement bulgare des questions relatives à l'exécution du traité de paix. L'article 36 prévoit que tout différend qui pourrait surgir au sujet de l'interprétation ou de l'exécution du traité de paix, et qui ne pourrait pas être réglé par voie de négociations diplomatiques directes, sera soumis, conformément à l'article 35, aux trois chefs de mission et ne tombera pas sous le coup des délais fixés à cet article. Tout différend de cette nature qui n'aura pas été réglé dans un délai de deux mois sera, sauf si les parties au différend conviennent l'une et l'autre d'un autre mode de règlement, soumis, à la requête de l'une ou l'autre des parties, à une commission composée d'un représentant de chaque partie et d'un tiers membre choisi d'un commun accord entre les deux parties parmi les ressortissants d'un tiers pays. A défaut d'accord dans un délai d'un mois entre les deux parties au sujet de la désignation de ce tiers membre, l'une ou l'autre partie pourra demander au Secrétaire général des Nations Unies de procéder à cette désignation. La décision prise par la majorité des membres de la commission sera considérée comme décision de la commission et acceptée par les parties comme définitive et obligatoire.

La situation juridique de la Hongrie est analogue, comme l'établit le traité de paix avec la Hongrie de février 1947. Aux termes de ce traité, la Hongrie est requise de protéger toutes les personnes relevant de sa juridiction contre toute atteinte à leur liberté du culte, leur liberté d'opinion et de réunion et à leurs droits civils. Les articles

analogous provisions to those already mentioned in connexion with the treaty with Bulgaria.

In spite of the provisions of the United Nations Charter and of the peace treaties, the delegations which had opposed the view that the United Nations should take up the matter had advanced the following arguments: first, that the case in point was a matter falling within the domestic jurisdiction of the States concerned and that the United Nations could not intervene because such intervention was forbidden under Article 2, paragraph 7 of the Charter; secondly, that Bulgaria and Hungary were not Members of the United Nations and had no obligations in respect to human rights and fundamental freedoms, except as provided for in the provisions of the peace treaties; thirdly, that the United Nations was not competent to deal with the matter, which should be dealt with in accordance with the provisions of the treaties.

As to the contention that the United Nations could not intervene in the internal jurisdiction of States, it had been said repeatedly that the trials of Church leaders in both Bulgaria and Hungary had been brought about not because of the religious convictions of the accused, but because they had conspired against the security of the State and its form of government. Mr. Gutiérrez said that whether that information was correct or not, the Church leaders should have been tried with impartiality and in accordance with the principles of human rights and individual freedoms which were internationally recognized. The United Nations Charter required nations to respect those rights and freedoms, and the peace treaties had extended those obligations to Bulgaria and Hungary. It was therefore not a matter merely of domestic jurisdiction. All nations had laws covering crimes against individual rights, and judgments were constantly being handed down in connexion with those crimes. Such judgments, however, did not arouse world public opinion, because they did not constitute proof of the existence of a régime which systematically violated human rights and fundamental freedoms; they were not, therefore, of international importance. Article 2, paragraph 7 of the Charter stated that the United Nations was not authorized to intervene in matters which were essentially within the domestic jurisdiction of States, but it was not sufficient to allege that a question concerned the domestic jurisdiction of a State in order to exclude it from the competence of the United Nations. If that exclusion were to apply, the question would have to be definitely proved to be within the exclusive domestic jurisdiction of the State concerned.

The argument that, as Hungary and Bulgaria had not been admitted to membership in the United Nations, the provisions of the Charter did not apply to them, was not valid, in view of the terms of Article 2, paragraph 6 of the Charter. That clause required the Organization to ensure that the conduct of a non-member State did not give rise to a situation creating friction and constituting a threat to international peace and security. According to the provisions of the Charter, Members of the United Nations were under an obligation to help in the implementation of its

39 et 40 de ce traité contiennent des dispositions analogue à celles qui viennent d'être citées à propos du traité de paix avec la Bulgarie.

En dépit des dispositions de la Charte des Nations Unies et des traités de paix, les délégations hostiles à l'examen de la question par l'Organisation des Nations Unies ont invoqué à l'appui de leur thèse les arguments suivants: en premier lieu, elles ont dit qu'il s'agissait d'une question qui relève exclusivement de la compétence nationale des Etats et dans laquelle l'Organisation des Nations Unies n'était pas autorisée à intervenir, cette intervention étant interdite aux termes de l'alinéa 7 de l'Article 2 de la Charte; en deuxième lieu, elles ont dit que la Bulgarie et la Hongrie n'étaient pas Membres de l'Organisation des Nations Unies et n'ont donc pas assumé, en ce qui concerne les droits de l'homme et les libertés fondamentales, d'autres obligations que celles stipulées aux traités de paix; en troisième lieu, elles ont affirmé que l'Organisation des Nations Unies n'avait pas compétence pour trancher cette question qui relève de la procédure stipulée dans lesdits traités.

En ce qui concerne l'affirmation que l'Organisation des Nations Unies ne peut intervenir dans des affaires qui relèvent de la compétence intérieure d'un Etat, on a dit et répété que les dignitaires ecclésiastiques en Bulgarie aussi bien qu'en Hongrie ont été traduits devant la justice non pas en raison de leurs convictions religieuses mais parce qu'ils avaient comploté contre la sécurité de l'Etat et contre le régime. Que cette déclaration soit vraie ou non, M. Gutiérrez estime que ces dignitaires ecclésiastiques auraient dû être jugés avec impartialité et conformément aux principes des droits de l'homme et de la liberté individuelle, reconnue à l'échelle internationale. La Charte des Nations Unies impose aux Etats l'obligation de respecter ces droits et ces libertés et les traités de paix ont étendu ces obligations à la Bulgarie et à la Hongrie. Il ne s'agit donc pas d'une question relevant simplement de la compétence intérieure d'un Etat. Toutes les nations ont des lois réprimant les crimes contre les droits individuels et tous les jours ces droits font l'objet de procès qui n'attirent pas l'attention de l'opinion mondiale; en effet ces procès ne fournissent pas la preuve de l'existence d'un régime qui viole systématiquement les droits de l'homme et les libertés fondamentales et ne présentent donc pas d'importance du point de vue international. L'alinéa 7 de l'Article 2 de la Charte stipule que l'Organisation des Nations Unies n'est pas autorisée à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat, mais il ne suffit pas d'affirmer que la question relève de la compétence nationale d'un Etat pour l'exclure de la compétence de l'Organisation des Nations Unies. Cette exclusion ne s'applique que si l'on apporte la preuve formelle que cette question relève exclusivement de la compétence intérieure d'un Etat.

On a affirmé que, puisque la Bulgarie et la Hongrie n'ont pas été admises à l'Organisation des Nations Unies, les dispositions de la Charte ne leur sont pas applicables; en raison des dispositions de l'alinéa 6 de l'Article 2 de la Charte, cette objection est sans valeur. D'après ce paragraphe, l'Organisation fait en sorte que les Etats qui ne sont pas Membres de l'Organisation des Nations Unies agissent conformément aux principes de la Charte, dans la mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales. D'autre part, aux termes de l'alinéa 5 du même Article, les Mem-

provisions and not to give assistance to any State against which the United Nations was taking action. If all Members of the United Nations carried out their obligations when the Organization took action against such a State, such action would prove truly effective.

The Cuban delegation did not share the views of those members who expressed doubt as to United Nations competence to deal with the matter, although there might be some difference of opinion as to whether the General Assembly or the Security Council should take action.

Mr. Gutiérrez then quoted Articles 10, 13, 55 and 56 of the Charter in support of his contention that the United Nations, through the General Assembly, could act in cases of violation of human rights and fundamental freedoms. When, as in the case under discussion, a situation detrimental to friendly relations between nations had arisen, not only the General Assembly but also the Security Council could act, as provided for respectively under Articles 10, 11 and 14 and Articles 34 and 35 of the Charter. Moreover, the Charter did not define or restrict the measures which the General Assembly could take. That was why the Cuban delegation had suggested setting up a committee of inquiry in accordance with the precedents established by General Assembly resolutions 106 (S-1) and 109 (II) setting up investigating commissions for Palestine and Greece.

An attempt was being made to prevent action on the part of the United Nations by reason of the peace treaties signed by Bulgaria and Hungary. The contention was that any differences which might arise should be discussed and settled by the treaty signatories. The Cuban delegation considered such a formula an evasion of United Nations obligations, as the responsibility for any decision would thus be placed upon the great Powers alone. The procedure proposed would seem to recognize the primacy of bilateral treaties over universal treaties, such as the Charter. The Cuban delegation could not concur in that view, and Article 103 of the Charter was specific on the point.

The peoples of the world would undoubtedly have greater faith in collective universal action than in action by a group of Powers. Moreover, application of the procedure provided by the peace treaties had been made difficult by the fact that relations between the United States and the United Kingdom on the one hand, and the Soviet Union on the other were not quite as cordial as might be desired. In all likelihood the three Powers would not reach a solution and would simply raise more complaints against each other. The United Nations would be seized of the matter again, and the situation would become more delicate owing to the friction between the States and the loss of time involved. The procedure suggested by the Cuban delegation would therefore seem to be more prudent and more realistic. The United Nations would confine itself to verifying the truth of reports and accusations by means of an investigation committee composed of members representing all geographical regions and religions of the world. Only after that committee

bres de l'Organisation donnent à celle-ci pleine assistance dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la Charte et s'abstiennent de prêter assistance à un Etat contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive. Si tous les Etats Membres remplissaient leurs obligations lorsque l'Organisation entreprend une action de ce genre, celle-ci serait vraiment efficace.

La délégation de Cuba ne partage pas l'opinion des Membres qui mettent en doute la compétence de l'Organisation pour s'occuper de cette question, bien qu'on puisse différer sur le point de savoir si c'est à l'Assemblée générale ou au Conseil de sécurité qu'il appartient d'agir.

M. Gutiérrez cite ensuite les Articles 10, 13, 55, 56 de la Charte pour montrer que l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, peut prendre des mesures en cas de violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Lorsque, comme dans le cas dont il s'agit, une situation est créée qui est d'une nature à nuire aux relations amicales entre les nations, non seulement l'Assemblée générale mais aussi le Conseil de sécurité peuvent agir, comme le prévoient pour la première les Articles 10, 11 et 14 et pour le deuxième les Articles 34 et 35 de la Charte. De plus, la Charte ne définit ni ne limite les mesures que l'Assemblée générale peut prendre. Pour toutes ces raisons, la délégation de Cuba a proposé de nommer une commission d'enquête conformément aux précédents établis par les résolutions 106 (S-1) et 109 (II) de l'Assemblée générale qui ont établi des commissions d'enquête pour la Palestine et la Grèce.

On essaie d'invoquer les traités de paix signés par la Bulgarie et la Hongrie afin d'empêcher qu'une action ne soit entreprise par les Nations Unies. On prétend que tous les différends qui peuvent naître doivent être examinés et réglés entre signataires desdits traités. La délégation de Cuba estime qu'une telle méthode équivaldrait pour l'Organisation des Nations Unies à éluder ses obligations, étant donné que la responsabilité de la décision serait alors assumée uniquement par les grandes Puissances. En procédant ainsi, on semblerait donner aux traités bilatéraux précedence sur les traités de caractère universel tels que la Charte. La délégation de Cuba ne peut accepter ce point de vue, qui est démenti expressément par l'Article 103 de la Charte.

Les peuples du monde auront sans aucun doute une plus grande confiance en l'action collective qu'en une action entreprise par un groupe de Puissances. De plus l'emploi de la procédure prévue par les traités de paix est rendu difficile du fait que les relations entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni d'une part et l'Union soviétique d'autre part, ne sont pas aussi cordiales qu'on pourrait le souhaiter. Il est très probable que ces trois Puissances n'arriveraient pas à une solution et élèveraient simplement de nouveaux griefs les uns contre les autres. La question reviendrait donc devant l'Organisation des Nations Unies et la situation deviendrait plus délicate en raison de la tension internationale et de la perte de temps qui se seraient produites. La procédure proposée par la délégation de Cuba semble donc plus prudente et plus réaliste. L'Organisation des Nations Unies se bornerait à vérifier l'exactitude de ces informations et de ces accusations au moyen d'une commission d'enquête composée de membres représentant toutes les régions géographiques et

had established the facts would collective action be taken by the Organization.

The peoples of the world had had great hopes when President Roosevelt, Mr. Churchill and Generalissimo Stalin had promised them that, when peace came, all peoples would be free from fear and from the threat of violence. The world would lose its confidence in the United Nations and its leaders if atrocities such as those committed by Hitler and Mussolini were repeated.

The Government and people of Cuba felt no animosity towards the peoples of Bulgaria and Hungary, to whose liberation and rehabilitation they had contributed as far as their resources permitted. During the war, as after the war, all that was desired was that they should co-operate in respecting human rights and fundamental freedoms and in maintaining international peace and security.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom) recalled that in the *Ad Hoc* Political Committee the delegations which had constituted themselves the defenders of the Hungarian and Bulgarian Governments had sought to show that the matters under discussion lay exclusively within the domestic jurisdiction of the Governments concerned, that the trials of the churchmen in Hungary and Bulgaria were simply trials of common criminals who had offended against the laws of their countries, and that therefore the United Nations was not competent to discuss the question. The United Kingdom delegation felt obliged to point out that the question of the observance or non-observance of human rights and fundamental freedoms in Hungary and Bulgaria was a wider one than the question whether the trials were in themselves infringements of those freedoms, although it was of course very important to consider the trials as evidence of such infringement.

The trials should be considered in relation to a whole series of events in Hungary and Bulgaria, and for that reason the United Kingdom Government had sent to the Bulgarian and Hungarian Governments respectively notes drawing attention to its view that there had been systematic denials to the peoples concerned of the exercise of the rights and freedoms which their Governments were pledged to ensure under the relevant articles of the peace treaties.

Sir Alexander Cadogan had tried, in the *Ad Hoc* Political Committee,¹ to emphasize what the United Kingdom delegation felt to be the essentially bad feature of the trial proceedings, both in Hungary and in Bulgaria; namely, that the accused had been kept in prison for a number of weeks without, so far as was known, any opportunity of communicating with anyone outside. Before the end of that period of imprisonment, and before the case had come up for trial, the Government itself had published a summary of the so-called evidence for the prosecution, and proclaimed the guilt of the accused. Thus the public and, worse still, the judge of the People's Court and his Party-appointed assessors had been warned beforehand of the kind of verdict that was expected. When it was considered that members of the Bench could be removed by the Gov-

toutes les religions du monde. Ce n'est que lorsque cette commission aurait établi des faits, qu'une action collective pourrait être entreprise par l'Organisation.

Les peuples du monde ont conçu de grands espoirs lorsque le président Roosevelt, M. Churchill et le maréchal Staline leur ont promis qu'après le retour de la paix, ils vivraient sans avoir à craindre la force ou le recours à la force. Le monde perdra sa confiance en l'Organisation des Nations Unies et en ses dirigeants si les atrocités commises par Hitler et Mussolini devaient se renouveler.

Le Gouvernement et le peuple de Cuba n'ont aucune animosité à l'égard des peuples de Bulgarie et de Hongrie, à la libération et au relèvement desquels ils ont contribué dans toute la mesure de leurs moyens. A l'heure actuelle, comme pendant la guerre, ils leur demandent simplement leur coopération pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) déclare que les délégations qui, à la Commission politique spéciale, se sont érigées en défenseurs des Gouvernements hongrois et bulgare, ont cherché à démontrer que les problèmes en question relevaient exclusivement de la juridiction interne des Gouvernements intéressés, que les procès du clergé, tant en Hongrie qu'en Bulgarie, n'étaient que des procès de criminels de droit commun qui avaient enfreint la loi de leurs pays et que, par conséquent, l'Organisation des Nations Unies n'était pas compétente en la matière. La délégation du Royaume-Uni se voit obligée de faire remarquer que la question du respect ou du non respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Hongrie et en Bulgarie est plus vaste que celle de savoir si ces procès eux-mêmes constituent une violation de ces libertés, bien qu'il soit certes très important de voir si ces procès constituent des preuves de ces violations.

La question des procès doit être examinée en relation avec toute une série d'événements qui se déroulent en Hongrie et en Bulgarie; c'est pourquoi le Gouvernement du Royaume-Uni a adressé aux Gouvernements hongrois et bulgare des notes appelant leur attention sur le fait qu'ils ont systématiquement empêché leurs peuples d'exercer les droits et les libertés qu'ils étaient précisément tenus de garantir conformément aux articles pertinents des traités de paix.

Au sein de la Commission politique spéciale¹, Sir Alexander Cadogan a voulu souligner ce qui, de l'avis de la délégation du Royaume-Uni, paraît constituer le trait essentiellement fâcheux de la conduite de ces procès, tant en Hongrie qu'en Bulgarie, à savoir que les accusés ont été maintenus en prison pendant des semaines sans avoir, pour autant qu'on le sache, eu la possibilité de communiquer avec l'extérieur. Alors qu'ils étaient toujours en prison et avant que le procès ne fût ouvert, le Gouvernement lui-même a publié un résumé des prétendues preuves à l'appui de l'accusation et a proclamé la culpabilité des accusés. Ainsi le public et, ce qui est pire, le juge du tribunal du peuple et ses assesseurs désignés par leur parti, ont été avisés à l'avance du genre de verdict que l'on attendait d'eux. Si l'on songe que les membres du tribunal sont amovibles au gré

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly, Part II, Ad Hoc Political Committee, 36th meeting.*

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, deuxième partie, Commission politique spéciale, 36ème séance.*

ernment, it was impossible to avoid the suspicion that their objectivity and impartiality were thus somewhat impaired.

The representative of the United Kingdom had already drawn the attention of the *Ad Hoc* Political Committee to what seemed to him a pernicious habit of the Governments concerned, namely, that of prejudging a case before it had come into court, but he had found a marked disinclination to deal with it on the part of the automatic minority, which had set out to prove the correctitude and blamelessness of the Hungarian and Bulgarian Governments. True, the Czechoslovak representative had referred to the point¹; he had claimed that the documents in question had been published in order to provide world public opinion with correct and unbiased information on the trial. It was difficult to see, however, how the documents could give such impartial information, when the trial had not begun until about a fortnight after their publication.

The Polish representative on the *Ad Hoc* Political Committee had also referred to Sir Alexander Cadogan's remarks on the point,² but had not made any very effective contribution to the discussion. Indeed, none of the members of the automatic minority had found it convenient to deal with it rationally. The Czechoslovak representative had found the procedure altogether good, ignoring the arguments submitted against it; the overwhelming majority of the Committee, however, had found it altogether bad.

At the 201st meeting, the representative of the Soviet Union had referred to one of the points to which Sir Alexander Cadogan had called attention. He had said that the United Kingdom representative had asked whether the judge in the trial of Cardinal Mindszenty was genuinely independent, and that he was guessing about the answer to that question. One of the few certain things about the trial, however, was that the judge had not and could not have been independent, because he had been told plainly by the Hungarian Government what verdict he was expected to give, and he knew that his post depended upon his giving it.

Secondly, Mr. Gromyko had said that radio broadcasts and Press statements, such as had been made before and during the trial of the Cardinal, were a daily occurrence in the United Kingdom and the United States. He had produced no evidence whatsoever in support of that statement, and as far as the United Kingdom was concerned he was entirely wrong. Sir Alexander Cadogan had complained not merely about Press statements and radio broadcasts but about official Government pronouncements prejudging the Cardinal's guilt, such as those contained in the official Hungarian Yellow Book. Such a campaign would be unthinkable in the United Kingdom; it was wholly foreign to the British conception of justice. He had been glad to note Mr. Gromyko's statement that the hounding of persons whose political convictions did not coincide with the interests of the ruling classes was a replica of the methods of dealing with undesirable political leaders employed in Nazi Germany. It was exactly that hounding

du Gouvernement, il est impossible de ne pas soupçonner que leur objectivité et leur impartialité n'en aient été quelque peu ébranlées.

Le représentant du Royaume-Uni a déjà attiré l'attention de la Commission politique spéciale sur ce qui lui semble être une habitude fâcheuse de ces Gouvernements et qui consiste à trancher un cas avant qu'il ne vienne devant le tribunal; mais la minorité qui se forme automatiquement à l'Organisation, et qui s'est donnée pour tâche de prouver la correction et le caractère irréprochable des Gouvernements hongrois et bulgare, s'est montrée très peu encline à envisager cet aspect du problème. Il est vrai que le représentant de la Tchécoslovaquie a parlé de ce point¹; il a prétendu que les documents en question ont été publiés afin de fournir à l'opinion publique mondiale des informations exactes et impartiales sur le procès. Il est toutefois difficile de comprendre comment ces documents pouvaient contenir des informations impartiales, étant donné que le procès n'a commencé qu'environ deux semaines après leur publication.

Le représentant de la Pologne à la Commission politique spéciale a également mentionné les remarques de Sir Alexander Cadogan sur ce point², mais il n'a pas contribué de manière très utile au débat. En somme, aucun membre de la minorité automatique n'a jugé bon d'examiner cette question de manière rationnelle. Le représentant de la Tchécoslovaquie a considéré que la procédure suivie a été excellente et n'a pas tenu compte des arguments qui ont été présentés contre elle; la majorité écrasante de la Commission l'a toutefois jugée fort mauvaise.

Au cours de la 201^{ème} séance, le représentant de l'Union soviétique a mentionné un des points sur lesquels Sir Alexander Cadogan avait attiré l'attention. Il a rappelé que le représentant du Royaume-Uni avait demandé si, au procès du cardinal Mindszenty, le juge avait joui de toute son indépendance et a ajouté qu'il voudrait connaître la réponse à cette question. Or, si une chose est certaine au sujet de ce procès, c'est que le juge n'a pas été et n'a pu être indépendant, parce que le Gouvernement hongrois lui avait dit ouvertement quel était le jugement qu'il devait prononcer et parce qu'il savait que, en rendant le verdict, il risquait son poste.

M. Gromyko a ensuite déclaré que les émissions radiophoniques et les déclarations de presse du genre de celles qui ont été faites avant et pendant le procès du cardinal étaient choses courantes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis; il n'a pas présenté la moindre preuve à l'appui de cette déclaration et, en ce qui concerne le Royaume-Uni, il s'est complètement trompé. Sir Alexander Cadogan s'était élevé non pas simplement contre les déclarations de la presse et de la radio, mais contre des déclarations officielles du Gouvernement hongrois préjugant la culpabilité du cardinal, telles les déclarations figurant dans le Livre jaune officiel hongrois. Une telle campagne serait inconcevable au Royaume-Uni; elle est entièrement étrangère à la conception britannique de la justice. L'orateur a pris note avec satisfaction de la déclaration de M. Gromyko, selon laquelle la chasse aux personnes dont les convictions politiques ne coïncident pas avec les intérêts des classes dirigeantes rappelait les méthodes que l'Allemagne

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly, Part II, Ad Hoc Political Committee, 36th meeting.*

² *Ibid.*, 40th meeting.

¹ Voir les *Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, deuxième partie, Commission politique spéciale, 36^{ème} séance.*

² *Ibid.*, 40^{ème} séance.

of men for their political opinions which was the basis of the complaint against the Hungarian and Bulgarian Governments.

To illustrate the conception of justice prevailing in the so-called peoples' democracies, and in particular in Hungary, the United Kingdom representative quoted certain statements of the highest authorities in the Hungarian Ministry of Justice. On 30 January 1948, the Hungarian Minister of Justice, Mr. Ries, was reported to have said:

"There are still many judges who prefer to follow the letter of the statutes instead of consulting the interests of democracy. It is the duty of the administration of justice to defend the vital interests of Hungarian democracy."

Mr. Ries was reported to have added that one of the means of proof was the political attitude of the accused.

On 28 May 1948, the Under-Secretary of State in the Ministry of Justice, Mr. Hajdu, was reported as having said that "the political court of the People's Democracy is getting nearer to what it ought to be, a just but severe weapon to neutralize the enemies of the new Hungary".

In a debate on the estimates for the Ministry of Justice, reported on 27 January 1949, Mr. Ries, the Minister of Justice, was reported to have said:

"In a people's democracy the only function of the administration of justice can be to serve the working people and protect them against reaction in political as well as in economic relations. Moreover, democratic jurisdiction has to support the cause of socialism. The bench of judges must take the ideology of Marxist Leninism, as without it they will not be able to fulfil their functions in the interests of the people."

It was clear from those quotations — and many similar ones could be given — that the official view of the administration of justice in the countries concerned was that it should not be impartial, but must serve the ends of the political régime in power. In those circumstances, what hope had Cardinal Mindszenty or any of the others of a fair trial? Such notions were abhorrent to Western conceptions of justice, and in the view of the United Kingdom delegation their application constituted a grave infringement of human rights and freedoms.

Turning to the question of the confessions on which the Government case was based, and which had been broadcast to the world and to the Bench before the defendant had been put on trial, Sir Alexander Cadogan said that they had been obtained in conditions of complete secrecy, while the defendant had been held prisoner. They might be perfectly genuine; they might have been obtained by entirely unexceptionable methods. But there was no means of knowing. It was impossible to form an opinion on those points; only by chance could their genuineness be tested. It happened, in the case of the Bulgarian pastors, that it was possible to test them. One of the principal charges against the accused in that case had been that they had given what was known as secret information to foreign agents. One of the accused was represented as having confessed that he had given such information to a named member of the British Legation in Sofia. It so hap-

nazie employait contre les dirigeants politiques indésirables. C'est précisément cette chasse à l'homme pour des raisons d'ordre politique qui constitue le fondement même de la plainte formulée contre les Gouvernements hongrois et bulgare.

Afin d'illustrer la conception de la justice qui règne dans les prétendues démocraties populaires et, en particulier, en Hongrie, le représentant du Royaume-Uni cite certaines déclarations émanant des plus hautes autorités du Ministère hongrois de la justice. Le 30 janvier 1948, le Ministre hongrois de la justice, M. Ries, a, apprend-on, déclaré:

"Il se trouve encore beaucoup de juges qui préfèrent suivre la loi à la lettre au lieu de rechercher quels peuvent être les intérêts de la démocratie. C'est le devoir de l'administration de la justice de défendre les intérêts vitaux de la démocratie hongroise."

M. Ries aurait ajouté entre autres, que l'attitude politique des accusés constituait l'un des moyens de la preuve.

Le 28 mai 1948, M. Hajdu, Sous-Secrétaire d'Etat à la justice, a, apprend-on, déclaré que "le tribunal politique de la démocratie populaire devient graduellement ce qu'il doit être, à savoir une arme juste, mais sévère, destinée à neutraliser les ennemis de la nouvelle Hongrie".

Selon des informations du 27 janvier 1949, lors du débat consacré au budget du Ministère de la justice, M. Ries, Ministre de la justice, a fait la déclaration suivante:

"Dans une démocratie populaire, la justice ne peut avoir qu'une seule fonction qui est de servir les travailleurs et de les protéger contre les tendances réactionnaires dans les domaines politique et économique. D'autre part, la juridiction démocratique doit soutenir la cause du socialisme. Les juges doivent adopter l'idéologie marxiste-léniniste, sans laquelle ils ne sauraient remplir leurs fonctions dans l'intérêt du peuple."

Ces citations — on pourrait en fournir bien d'autres du même ordre — montrent clairement que, dans les pays en question, on estime officiellement que la justice ne doit pas être rendue de façon impartiale, mais doit servir les fins du régime politique qui se trouve au pouvoir. Comment le cardinal Mindszenty et les autres accusés auraient-ils pu espérer un jugement équitable dans ces conditions? De telles idées répugnent à la conception occidentale de la justice; la délégation du Royaume-Uni estime que leur mise en pratique porte gravement atteinte aux droits de l'homme et à ses libertés fondamentales.

Sir Alexander Cadogan passe ensuite à la question des aveux sur lesquels se fonde l'accusation présentée par le Gouvernement, aveux qui ont été publiés dans le monde entier et communiqués aux juges avant même la comparution de l'accusé devant le tribunal; ces aveux ont été obtenus dans le secret le plus complet, alors que l'inculpé était en prison. Il se peut qu'ils soient authentiques; il se peut qu'ils aient été obtenus par des méthodes tout à fait normales; mais il n'existe aucun moyen de le savoir. Il est impossible en général de se faire une opinion à ce sujet; ce n'est que par hasard qu'on peut se rendre compte si ces aveux sont authentiques. Il se trouve qu'il est possible de le faire dans le cas des pasteurs bulgares. L'une des accusations principales présentée dans ce cas était qu'ils auraient communiqué des renseignements secrets à des agents étrangers. L'un des accusés aurait avoué qu'il avait donné des renseignements à l'un des membres de la délégation

pened, however, that the individual named had not even been in Bulgaria at the time when the defendant was alleged to have given him the information. Documentary proof of his whereabouts during the whole period in question could be produced. Thus that confession had been false. It was unlikely that the defendant would have gratuitously and incorrectly incriminated himself, and it could only be supposed that the confession had been put into his mouth by over-zealous interrogators, who would have been wiser to verify their facts. That circumstance could not but throw the gravest doubt on the veracity of all the confessions on which the Bulgarian Government had based its case. Moreover, since the same system had been followed in Hungary, it was questionable whether in that case too the reliability of the confessions was above suspicion.

In the circumstances, the United Kingdom Government found that there had been no effective reply to the questions which it had felt bound to put in regard to the proceedings. That was why it had voted for the Bolivian draft resolution in the *Ad Hoc* Political Committee and, unless its doubts could be set at rest, it would cast its vote in the plenary meeting of the General Assembly in favour of that draft resolution, as adopted and recommended by the Committee.

Mr. VILFAN (Yugoslavia) said that during the discussion on the General Committee's report (190th meeting) and during the debate in the *Ad Hoc* Political Committee,¹ the Yugoslav delegation had pointed out the political motives which had led some delegations to place the so-called Mindszenty case and the case of the Bulgarian clergymen on the agenda of the General Assembly. It had also drawn attention to the serious consequences of a general political nature which that action was bound to entail. For that reason he would not dwell again on the motives which had prompted certain delegations to bring up the matter. Nor would he speak of the attempt to impede the democratic advance of the Eastern European countries, to muster the remnants of reaction in those countries against the peoples' Governments and to encourage the followers of Cardinal Mindszenty and of the Bulgarian clergymen to continue their work. Nor would he speak of the attempt to marshal world public opinion in support of various designs for inciting to and preparing for a new war. He would not even examine at any length the possible consequences for the United Nations of a consideration of that matter or the significance of the precedent it would be creating; the precedent would go a very long way towards altering the basic structure of the Organization and transforming it into something which was not provided for in the Charter. Sufficient light had already been thrown on those subjects.

The representative of Yugoslavia wished to deal more particularly with the draft resolution submitted by Bolivia and adopted by the *Ad Hoc* Political Committee and, above all, with the attempts to make it appear harmless. A number

¹ See *Official Records of the third session of the General Assembly, Part II, Ad Hoc Political Committee, 38th and 41st meetings.*

britannique à Sofia, et l'on a indiqué le nom de ce dernier. Or, il se trouve que cette personne ne se trouvait même pas en Bulgarie au moment où l'inculpé était censé lui avoir communiqué des renseignements. Il est possible d'établir, avec preuves à l'appui, où cette personne se trouvait pendant toute la période en question. Donc, cet aveu est faux. Il est invraisemblable que l'inculpé se soit accusé lui-même faussement et sans motif; on doit donc supposer que ces aveux lui ont été dictés par des interrogateurs trop zélés et qui auraient mieux fait de vérifier les faits. Ce cas soulève évidemment les doutes les plus graves quant à la véracité de tous les aveux sur lesquels le Gouvernement bulgare a fondé ses accusations. Etant donné que les mêmes méthodes ont été employées en Hongrie, il est permis de se demander également si, dans ce cas aussi, les aveux sont véritablement dignes de foi et au-dessus de tout soupçon.

Dans ces conditions, le Gouvernement du Royaume-Uni estime qu'il n'a pas été donné de réponse satisfaisante aux questions qu'il s'était senti obligé de poser à ce sujet. C'est pour cette raison qu'il a voté en faveur du projet de résolution de la Bolivie à la Commission politique spéciale. A moins qu'on ne puisse dissiper les doutes qu'il éprouve, il votera également à la séance plénière de l'Assemblée générale en faveur de ce projet de résolution, tel qu'il a été adopté et recommandé par la Commission.

M. VILFAN (Yougoslavie) déclare qu'au cours des débats consacrés au rapport du Bureau (190ème séance) ainsi qu'au cours des débats de la Commission politique spéciale¹, la délégation de la Yougoslavie a signalé les motifs politiques qui avaient conduit certaines délégations à porter à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ce qu'on appelle le cas Mindszenty et celui des pasteurs bulgares. Elle a également attiré l'attention sur les conséquences graves, d'ordre politique général, que cette action ne manquerait pas d'entraîner. Aussi ne reviendra-t-il pas sur les motifs qui ont poussé certaines délégations à soulever cette question. Il ne parlera pas non plus des tentatives que l'on fait pour empêcher la marche des pays de l'Europe orientale vers la démocratie, pour rallier contre les gouvernements populaires les réactionnaires qui subsistent encore dans ces pays, et pour encourager les partisans du cardinal Mindszenty et des pasteurs bulgares à poursuivre leur besogne. Il ne parlera pas davantage des efforts qu'on déploie pour mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur des divers plans des bellicistes et de ceux qui préparent une nouvelle guerre. Il n'analysera même pas en détail les conséquences que l'examen de cette question risque d'entraîner pour l'Organisation des Nations Unies, pas plus qu'il ne s'arrêtera sur la portée du précédent qu'on établirait ainsi et qui contribuerait, dans une très grande mesure, à modifier la structure fondamentale de l'Organisation des Nations Unies et à transformer cette dernière en quelque chose qui n'est pas prévu dans la Charte. En effet, ces questions ont déjà été traitées avec suffisamment de détails.

Le représentant de la Yougoslavie voudrait examiner plus particulièrement le projet de résolution soumis par la Bolivie et adopté par la Commission politique spéciale et, avant tout, les tentatives qu'on a faites en vue de le faire passer pour inoffensif.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, deuxième partie, Commission politique spéciale, 38ème et 41ème séances.*

of delegations—and not only those which had opposed the inclusion of the question in the agenda—had grasped the full portent of the precedent created by bringing the matter before the United Nations and had expressed serious misgivings on that score. Some of them had openly questioned the Assembly's competence in the light of Article 2, paragraph 7 of the Charter. Other delegations—the Scandinavian delegations, for instance—had been in favour of applying the procedure provided for in the peace treaties.

Such doubts and hesitations had been reflected in the small majority which had originally voted in favour of placing the item on the agenda (190th meeting), in the large number of abstentions recorded on that occasion, in the considerable reservations expressed by a number of delegations, and in the obvious reluctance of all but a few delegations to accept the terms of the Cuban and Australian proposals. That had been the situation at the time of the appearance of the Bolivian draft resolution.

The Bolivian draft resolution purported to do away with the doubts and hesitations regarding Article 2, paragraph 7 of the Charter and the peace treaties. It took a very definite stand, however, regarding both the problems raised by interference in matters of domestic jurisdiction and those connected with the application of the procedure provided for in the peace treaties. Consequently, those who believed that the wording of the Bolivian resolution had made it possible for them to evade the issue were very much mistaken.

The draft resolution before the Assembly was based on the acceptance of the accusations made against two countries in connexion with an alleged violation of human rights and fundamental freedoms. It endorsed those accusations and supported the campaign of artificially provoked concern. By calling upon the two countries in question to fulfil their obligations in respect to human rights, it implied that those obligations were not being fulfilled. Thus it gave the General Assembly the role of a prosecutor, if not of a judge, and invested it with the power of revising sentences passed by the courts of two sovereign States. Its aim, therefore, was the same as that of the Australian and Cuban draft resolutions, namely, to remove the judiciaries of two sovereign States from the respective spheres of their domestic jurisdiction.

The draft resolution, therefore, represented an encroachment upon the sovereign equality of States and upon their domestic jurisdiction; it was thus a violation of Article 2, paragraph 7 of the Charter. On the other hand, it welcomed the application of the procedure provided for in the peace treaties; indeed, it called for the application of that procedure. At the same time, it prejudged the whole issue by assuming the guilt of Bulgaria and Hungary, thus attempting to influence the course of the procedure. It also retained the question on the agenda for the fourth session of the General Assembly, thus assigning to the Assembly the role of a court of appeal in respect to the procedure applied under the peace treaties. By so doing, it deprived that procedure, in advance, of the significance and importance it should have.

The draft resolution, therefore, represented not merely a violation of the Charter but also a vio-

Beaucoup de délégations — et non seulement celles qui se sont opposées à l'inscription de cette question à l'ordre du jour — ont compris toute la portée du précédent que l'on a créé en soulevant cette question devant l'Organisation des Nations Unies, et ont exprimé leurs appréhensions à ce sujet. Certaines d'entre elles ont contesté ouvertement la compétence de l'Assemblée en cette matière, en vertu de l'alinéa 7 de l'Article 2 de la Charte. D'autres délégations — celles des Etats scandinaves, par exemple — ont estimé qu'il fallait appliquer les méthodes prévues par les traités de paix.

Bien des faits témoignent de ces doutes et de ces hésitations, comme la faible majorité à laquelle ce point a été inscrit à l'ordre du jour (190ème séance), le grand nombre de représentants qui se sont abstenus à cette occasion, les réserves importantes qu'ont formulées un certain nombre de délégations, et le peu d'empressement que presque toutes les délégations ont montré à accepter les formules contenues dans les propositions de Cuba et de l'Australie. Telle était la situation au moment où la Bolivie a présenté son projet de résolution.

Le projet de résolution de la Bolivie prétendait écarter les doutes et les hésitations au sujet de l'alinéa 7 de l'Article 2 de la Charte et des traités de paix. Il est très catégorique sur les problèmes d'intervention dans les affaires relevant de la compétence nationale des Etats, et sur ceux de l'application des méthodes prévues dans le traité de paix. Mais ceux qui pensent que la rédaction de la résolution bolivienne leur permet d'éluder la question commettent une grave erreur.

Le projet de résolution soumis à l'Assemblée se fonde sur le crédit accordé aux accusations portées contre deux pays, qui se seraient rendus coupables d'une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il reprend ces accusations à son compte et appuie la campagne tout artificielle provoquée par de prétendues préoccupations. En invitant les deux pays en question à s'acquitter de leurs obligations à l'égard des droits de l'homme, il sous-entend qu'ils ne s'en acquittent pas à l'heure actuelle. Il confère ainsi à l'Assemblée générale le rôle d'accusateur public, sinon celui de juge, et l'investit du pouvoir de réviser les jugements rendus par les tribunaux de deux Etats souverains. Il vise, par conséquent, à évincer les pouvoirs judiciaires des deux Etats souverains de leurs sphères de juridiction intérieure respectives, exactement comme l'ont fait les propositions présentées par l'Australie et par Cuba.

En conséquence, le projet de résolution constitue un empiètement sur l'égalité souveraine des Etats et sur leur juridiction intérieure, et viole ainsi les dispositions de l'alinéa 7 de l'Article 2 de la Charte. D'autre part, il se prononce en faveur de l'application de la procédure prévue par les traités de paix et réclame, en fait, cette application. En même temps, il préjuge l'ensemble de la question, en présumant la culpabilité de la Bulgarie et de la Hongrie, et en s'efforçant ainsi d'influer sur les débats. Il maintient également la question à l'ordre du jour de la quatrième session de l'Assemblée générale, assignant ainsi à cette dernière le rôle d'une sorte de cour d'appel en ce qui concerne la procédure prévue par les traités de paix. Ce faisant, il dépouille par avance cette procédure de la signification et de l'importance qu'elle devrait avoir.

En conséquence, le projet de résolution de la Bolivie constitue une violation, non seulement de

lation of the peace treaties, and in that respect it did not differ from the Cuban or Australian draft resolutions. In fact it contained the substance of those two drafts. It would be only natural, therefore, for those who had so emphatically rejected those drafts to vote also against the draft resolution of the *Ad Hoc* Political Committee. Delegations voting for that resolution should not attempt to deceive anyone, not even themselves, into believing that they were not thereby contributing to the creation of a precedent which would constitute a serious violation of the sovereign equality of States and of their domestic jurisdiction, and also of the peace treaties.

All such attempts to evade the truth were doomed to failure. Assertions regarding the special significance and the special place which the Charter accorded to human rights and fundamental freedoms would also prove useless. Indeed, it was Article 55—which had so frequently been quoted during the discussion because it stipulated that the United Nations must promote universal respect for and observance of human rights and fundamental freedoms for all, without distinction as to race, sex, language or religion—which had caused the principle of domestic jurisdiction to be raised to the level of one of the fundamental principles of the Charter, a principle applying to all spheres of United Nations activities. That principle had been given such importance in order, among other reasons, to prevent the promotion of the observance of human rights from being used as a pretext for interference in the internal affairs of sovereign States. That had been confirmed less than a year and a half before by the United States representative on the Commission on Human Rights. Mrs. Roosevelt had said on that occasion that questions relating to human rights could be removed from the sphere of domestic jurisdiction only after the Covenant on Human Rights was signed and then only in respect of States which signed it.

The United States delegation and the delegations which followed its lead were forgetting both their attitude in the past and the provisions of the Universal Declaration of Human Rights. That was an important point. The draft resolution before the Assembly sought not only to modify the Charter, but also to revise the Universal Declaration of Human Rights, which was so readily and frequently invoked by the majority. It placed a completely new construction on some of the articles of the Declaration and in particular on article 18, which provided for freedom of religion.

The reason was to be found in the attempt to present the whole matter as an attack on freedom of religion. That could be inferred from the very wording of the item as it had been placed on the agenda, as well as from the course of the discussion, during which there had been constant mention of religious persecution, attacks on organized religion and so on. The draft resolution sought to strengthen that impression by vaguely referring to "accusations" levelled against Bulgaria and Hungary. All that was fully consistent with the general political aims underlying the campaign—one of them being to exploit religious feelings in order to arouse world public opinion against the peoples' democracies.

la Charte, mais aussi des traités de paix; il ne diffère donc, à cet égard, ni du projet cubain, ni du projet australien. En fait, il contient tous les éléments importants qui se trouvent dans ces deux projets de résolutions. Il serait donc naturel que ceux qui ont rejeté si péremptoirement ces deux propositions votent aussi contre le projet de résolution de la Bolivie, recommandé par la Commission politique spéciale. Les délégations qui voteront pour cette résolution feront bien de s'abstenir de chercher à faire croire à quiconque, comme de se persuader à elles-mêmes, qu'elles ne contribuent pas par là à créer un précédent, qui constituera une grave violation du principe de l'égalité souveraine des Etats, de leur compétence nationale et des traités de paix.

Toutes les tentatives de ce genre pour éluder la vérité sont vouées à l'échec. Les déclarations qui prétendent souligner la signification et l'importance particulières que la Charte attribue aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales s'avéreront, elles aussi, inutiles. En vérité, l'Article 55 — que l'on a si souvent cité au cours de la discussion, en raison du fait qu'il impose aux Nations Unies l'obligation de favoriser le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion — a eu lui-même pour résultat d'élever l'idée du respect de la compétence nationale au rang des principes fondamentaux de la Charte. Ce principe s'applique à tous les domaines de l'activité de l'Organisation des Nations Unies. Si l'on a procédé ainsi, c'est, entre autres raisons, pour veiller à ce que l'on ne prenne pas prétexte du respect des droits de l'homme pour intervenir dans les affaires intérieures d'Etat souverains. Cela a été confirmé, il y a moins d'un an, par le représentant des Etats-Unis à la Commission des droits de l'homme. En effet, Mme Roosevelt a dit que les questions ayant trait aux droits de l'homme ne sauraient être enlevées à la juridiction intérieure d'un pays qu'après la signature de la Convention des droits de l'homme et même, alors, uniquement lorsqu'il s'agirait d'Etats signataires de ladite Convention.

La délégation des Etats-Unis et les délégations qui lui emboîtent le pas oublient actuellement à la fois leur attitude passée et les dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. C'est là un point d'importance. Le projet de résolution soumis à l'Assemblée ne se borne pas à essayer de modifier la Charte, il cherche aussi à reviser la Déclaration universelle des droits de l'homme, si volontiers et si fréquemment invoquée par la majorité. Il donne un sens tout à fait nouveau à certains des articles de la Déclaration, et notamment à l'Article 18, qui prévoit la liberté de religion.

La raison en est que l'on s'efforce de présenter tout l'affaire comme une attaque contre la liberté de religion. Cela ressort de la manière même dont la question a été inscrite à l'ordre du jour, ainsi que de celle dont se sont déroulés les débats, au cours desquels l'on n'a cessé de parler de persécutions religieuses, d'attaques contre l'église et ainsi de suite. Le projet de résolution cherche à confirmer cette impression en faisant vaguement allusion à des "accusations" dirigées contre la Bulgarie et la Hongrie. Tout cela s'accorde parfaitement avec les buts politiques généraux que masque cette campagne et dont l'un est d'exploiter les sentiments religieux en vue de soulever l'opinion publique mondiale contre les démocraties populaires.

Mr. Vilfan insisted that not a single genuine instance of the violation of any one of the factors constituting freedom of religion had been cited in the course of the debate. On the contrary, abundant and irrefutable evidence had been given to show that freedom of religion was fully safeguarded both in Bulgaria and in Hungary.

Those who still tried to prove that freedom of religion had really been violated, had had to give the concept of freedom of religion a new interpretation, which had nothing in common with article 18 of the Universal Declaration of Human Rights. Indeed, the majority displayed a tendency to interpret freedom of religion as implying that Church dignitaries should be exempt from the jurisdiction of the courts of their respective countries and that they could not be tried for criminal offences, whether of a political or any other nature. Such an interpretation would also imply that a judicial system and a legal procedure designed to deal with such offences constituted an infringement of human rights. Sir Alexander Cadogan's silence on that point relieved Mr. Vilfan of the obligation to answer his accusations against the judiciaries of the peoples' democracies.

Such a mediaeval principle would of course create extremely favourable conditions for certain members of the clergy to indulge in subversive political activities on behalf of the Powers which, obviously by no accident, were endeavouring to impose the principle. The draft resolution of the *Ad Hoc* Political Committee therefore represented not merely an attempt to modify the general character of the United Nations in order to transform it into an instrument of the interventionist policy of certain Powers, but also an attempt to revise the Universal Declaration of Human Rights in such a way as to adapt it to the requirements of that interventionist policy.

The Yugoslav delegation would therefore vote against the draft resolution.

Mr. KOVALENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) said that, despite the Charter, the legitimate objections of a number of delegations, and the well-founded protests of the Hungarian and Bulgarian Governments, the General Assembly had chosen to take up the question of judicial proceedings against Cardinal Mindszenty and fifteen Bulgarian clergymen.

Having thwarted the adoption of concrete decisions on such important questions as the reduction of armaments and prohibition of the use of atomic energy for military purposes, the aggressive circles of the United States were stubbornly pushing the United Nations to consider matters which had nothing in common with its principles and purposes. Treading the path of the preparation of a new war, and in order to influence world public opinion accordingly, those circles in the United States and the United Kingdom shrank from nothing in pursuit of their aims, not even from making use of the United Nations. The peoples of the world did not want a new war. They wanted

M. Vilfan déclare qu'au cours de la discussion, personne n'a jamais cité un seul cas concret de violation de l'un quelconque des éléments qui constituent la liberté de religion. Au contraire, des témoignages nombreux et irréfutables sont venus démontrer que, tant en Bulgarie qu'en Hongrie, la liberté de religion était absolument respectée.

Ceux qui persistaient néanmoins à vouloir prouver qu'il y avait eu, effectivement, violation de la liberté de religion, se sont, en conséquence, vus dans l'obligation de donner de l'idée de liberté de religion une nouvelle interprétation qui n'a rien de commun avec celle donnée à l'article 18 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. En fait, la majorité manifeste une tendance à interpréter la liberté de religion comme signifiant que les dignitaires ecclésiastiques devraient échapper à la juridiction des tribunaux de leurs pays respectifs et qu'ils ne sauraient être mis en jugement pour des crimes, que ceux-ci soient de caractère politique ou de toute autre nature. Une telle interprétation impliquerait également qu'une organisation judiciaire et une procédure juridique destinées à faire justice de tels crimes constitueraient une atteinte aux droits de l'homme. Sir Alexander Cadogan n'ayant dit mot de cette tendance, M. Vilfan s'estime dégagé de l'obligation de répondre aux accusations qu'il a portées contre le pouvoir judiciaire dans les démocraties populaires.

Si un principe moyenâgeux de ce genre devait prévaloir, cela créerait, bien entendu, des conditions extrêmement favorables pour permettre à certains membres du clergé de se livrer à une activité politique subversive au profit des Puissances qui s'efforcent maintenant — et ce n'est évidemment pas le fait du hasard — d'imposer ledit principe. Le projet de résolution de la Commission politique spéciale ne constitue donc pas simplement une tentative pour modifier le caractère général de l'Organisation des Nations Unies en vue de la transformer en instrument de la politique interventionniste de certaines Puissances; il constitue encore une tentative pour réviser la Déclaration universelle des Droits de l'homme, de manière à l'adapter aux besoins de cette politique interventionniste.

En conséquence, la délégation yougoslave votera contre le projet de résolution.

M. KOVALENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) fait observer que c'est contrairement aux dispositions de la Charte et en dépit des objections légitimes de plusieurs délégations et des protestations bien fondées des Gouvernements hongrois et bulgare, que l'Assemblée générale a décidé d'examiner la question des poursuites judiciaires intentées contre le cardinal Mindszenty et quinze dignitaires ecclésiastiques bulgares.

Les milieux bellicistes des Etats-Unis sont parvenus à empêcher l'adoption de décisions concrètes sur des questions aussi importantes que la réduction des armements et l'interdiction de l'emploi de l'énergie atomique à des fins militaires; ils poussent maintenant avec entêtement l'Organisation des Nations Unies à examiner des questions qui n'ont aucun rapport avec ses buts et ses principes. Les milieux anglo-américains qui veulent préparer une nouvelle guerre et qui veulent en faire accepter l'idée par l'opinion publique du monde entier, ne reculent devant aucun moyen pour atteindre leur but; ils n'hésitent même pas à se servir de l'Organisation des Nations Unies.

friendship and peace with the peoples of the USSR and the countries of the new democracies. The aggressive circles in the United States and the United Kingdom realized that that desire was a serious obstacle to their attempts to unleash a new war.

In order to weaken friendly feelings for the Soviet Union and the countries of Eastern Europe, those aggressive circles had turned to the authority of the United Nations. The consideration of such questions as the invented slanders against the neighbours of Greece, the nonsensical Chilean complaint about Czechoslovakia and the question currently before the Assembly were merely links in a chain of actions undertaken by the reactionary circles of the United Kingdom and the United States.

A striking illustration of their war-mongering policy was provided by the cases of Cardinal Mindszenty and the Bulgarian clergymen. Under the guise of concern for human rights in Hungary and Bulgaria, events in those two countries were being deliberately distorted and their peoples slandered and abused.

The initiators of that dishonest campaign had disregarded facts, arguments and evidence during the discussion in the *Ad Hoc* Political Committee and had merely given vent to their hatred of the peoples' democracies. No evidence had been adduced to show that the judicial proceedings had not been correct or that there had been any religious, racial or political persecution or infringement of human rights. Indeed, the judicial proceedings against Cardinal Mindszenty in Hungary and the fifteen clergymen in Bulgaria had had nothing to do with religion; the accused had been convicted for crimes which were punishable under the criminal codes of all constitutional régimes. They had been convicted for offences which Hungary and Bulgaria, under the provisions of the peace treaties themselves, were bound to punish.

The trials had shown that the defendants had conspired to overthrow the Hungarian and Bulgarian Governments and to restore the former reactionary fascist régimes, that they had engaged in espionage on behalf of foreign States, that they had bargained away the interests of their countries and that they had based their aims on the unleashing of a new world war. The proceedings had also shown beyond all doubt that those criminal activities had been financed and guided by the diplomatic missions of the United States and of the United Kingdom.

To achieve their aim, Cardinal Mindszenty and his henchmen had established contact with the monarchists who were protected by the United States, and with representatives of the State Department and other American officials. The American-inspired conspiracy in Hungary was linked with the general plot of reactionary circles in the United States and the United Kingdom against the peace of the world.

That extensive conspiracy provided for the overthrow of democracy in Eastern Europe and for a new partition of the territories concerned under a central European monarchist federation headed by Otto of Habsburg. The kind of monarchy contemplated could be seen from the testimony of Cardinal Mindszenty himself. According to his testimony, Austria would further develop

Les peuples du monde ne veulent pas qu'une nouvelle guerre éclate; ils veulent vivre en paix et entretenir des relations amicales avec les peuples de l'URSS et des nouvelles démocraties. Les milieux bellicistes des Etats-Unis et du Royaume-Uni savent que ce désir constitue un sérieux obstacle à leurs plans de guerre.

C'est pour détruire les sentiments amicaux qui existent à l'égard de l'Union soviétique et des pays de l'Europe orientale que ces milieux bellicistes veulent se servir de l'autorité des Nations Unies. Les calomnies inventées de toute pièce contre les Etats voisins de la Grèce, les accusations ineptes du Chili à propos de la Tchécoslovaquie, l'affaire dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui, tout cela fait partie de la campagne entreprise par les milieux réactionnaires du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

L'affaire du cardinal Mindszenty et des prêtres bulgares montre d'une manière frappante comment est menée cette politique belliciste. Sous prétexte de s'intéresser au respect des droits de l'homme en Bulgarie et en Hongrie, l'on déforme volontairement les faits et l'on répand des calomnies et des mensonges contre les peuples de ces pays.

Ceux qui ont lancé cette attaque malhonnête n'ont tenu, au cours du débat devant la Commission politique spéciale, aucun compte des faits, des arguments et des preuves; ils se sont contentés de donner libre cours à leur haine contre les démocraties populaires. Aucune preuve n'a été apportée qui démontre que la procédure judiciaire ait été faussée, ou que des persécutions aient été exercées pour des motifs religieux, raciaux, politiques, ou encore que les droits de l'homme aient été violés. En fait, les poursuites judiciaires exercées contre le cardinal Mindszenty en Hongrie et, en Bulgarie contre quinze pasteurs, n'avaient rien à avoir avec la religion; les accusés ont été convaincus de délits qui sont réprimés par le code pénal de tous les Etats constitutionnels. Ces accusés ont été condamnés pour des crimes que la Hongrie et la Bulgarie étaient tenues de châtier, aux termes mêmes des traités de paix.

Les procès ont démontré que les accusés avaient conspiré en vue de renverser les Gouvernements hongrois et bulgare et de restaurer les anciens régimes fascistes et réactionnaires; qu'ils avaient fait de l'espionnage pour le compte d'Etats étrangers; qu'ils avaient vendu les intérêts de leur pays et fondé leurs espoirs sur le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale. L'action en justice a également prouvé de façon indéniable que ces activités criminelles avaient été financées et dirigées par les missions diplomatiques des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Pour atteindre leurs buts, le cardinal Mindszenty et ses séides étaient entrés en contact avec les monarchistes que protègent les Etats-Unis et avec des représentants du Département d'Etat et d'autres fonctionnaires américains. La conspiration que les Etats-Unis avait inspirée en Hongrie était liée au grand complot ourdi par les milieux réactionnaires anglo-américains contre la paix du monde.

Ce complot de grande envergure avait pour but d'abolir la démocratie en Europe occidentale et de refaire la carte de l'Europe en établissant une fédération monarchiste de l'Europe centrale, sous la direction d'Otto de Habsbourg. On peut se rendre compte du régime monarchiste envisagé en se référant aux dépositions du cardinal Mindszenty lui-même. On lit dans ses déclarations que

its commerce and industry while Hungary would concentrate on agriculture. That two-fold structure would be a bastion of defence against materialism and would be based on the Gospel. In addition, Cardinal Mindszenty had been prepared to use Hungary as a field for military operations. The conspiracy had envisaged a government headed by Cardinal Mindszenty and appointed by the United States occupation forces, on the pattern of the Greek Government.

Cardinal Mindszenty had also organized espionage in the Ukrainian SSR. In a secret letter to the Pope in November 1947, he had proposed the dispatch of Carpathian priests from Rome to the Carpatho-Ukraine and other parts of Western Ukraine. On 22 November 1946, he had sent a letter to the United States Minister, Mr. Schoenfeld, containing slanderous data allegedly received from the Carpatho-Ukraine. A special file had been found in a cellar containing reports about the alleged situation in the Carpatho-Ukraine. That file included intelligence on the Ukrainian SSR.

Cardinal Mindszenty had made use of his position as the head of the Catholic hierarchy in Hungary, for the purpose of collecting political, economic and commercial information and transmitting it to the United States. The trial had also shown that efforts had been made in 1947 and 1948 to co-ordinate activities among the official representatives of the United States and the Hungarian plotters. During his journey to the United States and Canada in 1947, Cardinal Mindszenty had met American officials, Cardinal Spellman, Otto of Habsburg and others. Through Cardinal Spellman he had established contact with the former Secretary of the Army, Kenneth Royall, and on Cardinal Spellman's insistence illegal instructions had been issued for liaison between Otto of Habsburg and the Hungarian Catholics. It had been further decided that Cardinal Mindszenty would in the future co-ordinate his actions with the United States Minister, with whom he had established close contact after his return to Hungary. From him he had received constant support and also indications regarding the practical activities of the Hungarian monarchist underground movement. Letters exchanged between the two had been quoted during the trial and had not been denied by either.

With the connivance of the United States, Cardinal Mindszenty and his henchmen had conspired to the utmost to undermine and discredit the Hungarian Government. Cardinal Mindszenty had written pastoral letters almost every Sunday calling on Hungarians to sabotage the economic reform and economic recovery of the country. He had also actively interfered in political life, and particularly in the election campaign, by issuing voting instructions to Catholics and giving direct financial assistance to reactionary and monarchist candidates. He had admitted that himself during his trial. Furthermore, he had repeatedly exported foreign currency and speculated on the black market.

l'Autriche devait développer son commerce et son industrie tandis que la Hongrie aurait concentré ses efforts sur l'agriculture. Cette double structure aurait constitué le bastion avancé dans la lutte contre le matérialisme et aurait eu ses bases dans l'Evangile. Bien plus, le cardinal Mindszenty était prêt à transformer la Hongrie en champ de bataille. Le complot envisageait la création d'un gouvernement à la tête duquel devait se trouver le cardinal Mindszenty, gouvernement qui aurait été nommé par les forces d'occupation des Etats-Unis, tout comme le Gouvernement grec.

Le cardinal Mindszenty organisait également l'espionnage dans la RSS d'Ukraine. Dans une lettre secrète qu'il a adressée au Pape en novembre 1947, le Cardinal a proposé que des prêtres originaires des Karpates fussent envoyés de Rome en Ukraine sub-karpatique, ainsi que dans d'autres parties de l'Ukraine occidentale. Le 22 novembre 1946, il adressait à M. Schoenfeld, Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, une lettre pleine de calomnies présentées comme des renseignements provenant de l'Ukraine sub-karpatique. On a trouvé dans une cave un dossier spécial contenant des rapports sur la prétendue situation existant en Ukraine sub-karpatique. Ce dossier contenait des renseignements d'espions sur la RSS d'Ukraine.

Le cardinal Mindszenty a profité de sa situation de chef de la hiérarchie catholique en Hongrie pour recueillir des renseignements d'ordre politique, économique et commercial et pour les transmettre ensuite aux Etats-Unis. Le procès a également établi qu'au cours des années 1947 et 1948, des efforts ont été faits pour coordonner les activités des représentants officiels des Etats-Unis avec ceux des conspirateurs hongrois. Au cours du voyage qu'il fit aux Etats-Unis et au Canada en 1947, le cardinal Mindszenty a rencontré des fonctionnaires américains, le cardinal Spellman, Otto de Habsbourg, et d'autres personnalités. Par l'intermédiaire du cardinal Spellman, il a pu se mettre en rapport avec M. Kenneth Royall, alors Secrétaire à la guerre et, sur l'insistance du cardinal Spellman, des instructions illégales ont été lancées en vue de l'établissement d'une liaison entre Otto de Habsbourg et les catholiques hongrois. Il fut en outre décidé que le cardinal Mindszenty concerterait ses agissements avec le Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Hongrie, avec lequel il a établi des relations étroites après son retour en Hongrie. Il a reçu du Ministre un appui constant, et c'est ce dernier qui lui a donné les indications sur l'activité du mouvement monarchiste clandestin en Hongrie. Pendant le procès, on a donné lecture de la correspondance échangée entre le Ministre et le Cardinal, et ni l'un ni l'autre n'en ont nié l'authenticité.

Avec la connivance des Etats-Unis, le cardinal Mindszenty et ses conjurés ont fait tout leur possible pour miner et discréditer l'autorité du Gouvernement hongrois. Il a publié presque tous les dimanches des lettres pastorales qui invitaient les Hongrois à saboter les réformes démocratiques et le relèvement économique du pays. Il est également intervenu de façon active dans la vie politique du pays et particulièrement dans la campagne électorale, en donnant aux catholiques des instructions sur la manière dont ils devaient voter et en versant des subsides aux candidats réactionnaires et monarchistes. Il l'a reconnu lui-même au cours du procès. Par ailleurs, il a, à maintes reprises, exporté des devises étrangères et spéculé sur le marché noir.

In their wild dreams of a new partition of Europe through the restoration of monarchies, Cardinal Mindszenty and his henchmen had not concealed their admiration for Horthy, Hitler and Mussolini and their policies. The plans of the conspiracy provided, for instance, for the restoration of fascist and anti-Jewish legislation. Writing to Mr. Chapin, Cardinal Mindszenty had expressed satisfaction at the decrease in the Jewish population in Hungary as a result of Hitlerite extermination. According to his plans, all Jews and semi-Jews were to be removed from official posts.

All those facts showed that the judicial proceedings against the Cardinal had been based upon irrefutable facts and documents and the free confessions of the defendants, who had been convicted of crimes punishable under the criminal codes of all civilized countries regardless of the high ecclesiastical position of the criminal concerned.

The trial of fifteen clergymen in Bulgaria had revealed a similar situation. The confessions of the defendants, the testimony of witnesses and the documents available had shown that the clergymen had been professional spies and traitors who had resorted to foreign intervention in their attempt to destroy the socio-political structure of Bulgaria. The accused had not only confessed their own crimes, but had also exposed the foreign authorities who had incited them. Some of them had worked for both the American and the British intelligence services. As in Hungary, the United States official representative had supported the activities of the plotters who had relied on foreign military intervention.

Thus the trials in Hungary and Bulgaria had revealed not only the criminal activity of the plotters themselves, but also the support given to them by official circles in the United States and the United Kingdom. Despite American and British attempts to wipe out the traces of that activity, the whole world had learned of it with indignation.

The reactionary circles of the United States and the United Kingdom were engaged in an attempt to counteract the bad impression created by the trials by dragging the question before the General Assembly under the guise of a discussion of alleged violations of human rights. If they really considered that there had been such violations, why had they not dealt with the question in accordance with the procedure laid down in the peace treaties with Hungary and Bulgaria?

The delegation of the Ukrainian SSR strongly objected to those flagrant attempts to interfere in the internal affairs of sovereign States and would vote against the draft resolution submitted by the *Ad Hoc* Political Committee.

The PRESIDENT suggested that since there were still a large number of speakers on his list, the Assembly should conclude the discussion at the afternoon meeting. Other items would not be taken up until the Assembly met again on Monday, 2 May. He put his proposal to the vote.

The proposal was adopted.

The meeting rose at 1.10 p.m.

Nourrissant l'espoir insensé d'un nouveau partage de l'Europe par le rétablissement des régimes monarcho-fascistes, le cardinal Mindszenty et ses séides ne dissimulaient pas leur admiration pour Horthy, Hitler, Mussolini et leur politique. Les plans des conjurés prévoyaient, par exemple, le rétablissement des lois fascistes et antisémites. Dans une note à M. Chapin, le cardinal Mindszenty exprimait sa satisfaction de ce que le chiffre de la population juive en Hongrie ait diminué par suite de l'extermination ordonnée par Hitler. Conformément aux plans du Cardinal, tous les juifs et demi-juifs devaient être destitués des postes officiels.

Tous ces faits montrent que le procès intenté au cardinal Mindszenty s'appuyait sur des faits irréfutables et des documents indiscutables, et que les accusés ont été convaincus de crimes que punissent les codes pénaux de tous les pays civilisés, quelle que soit la dignité ecclésiastique du criminel en cause.

Le procès des quinze pasteurs en Bulgarie a révélé une situation analogue. Les aveux des accusés, les déclarations des témoins et les documents versés au dossier ont montré que ces ecclésiastiques étaient des espions professionnels et des traîtres à leur pays, qui avaient eu recours à l'intervention étrangère pour essayer de détruire l'organisation sociale et politique de la Bulgarie. Les accusés ont non seulement confessé leurs propres crimes, mais ils ont également dévoilé sur l'instigation de quelles autorités étrangères ils avaient agi. Certains d'entre eux ont travaillé pour le service de renseignement des Etats-Unis et pour celui du Royaume-Uni. Comme en Hongrie, le représentant officiel des Etats-Unis a favorisé l'activité des conspirateurs qui comptaient sur une intervention militaire étrangère.

Ainsi, les procès en Hongrie et en Bulgarie ont révélé non seulement l'activité criminelle des conspirateurs eux-mêmes, mais aussi l'appui qui leur était donné par les milieux officiels des Etats-Unis et du Royaume-Uni. En dépit des tentatives faites par les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour faire disparaître toutes traces de cette activité, le monde entier a appris ces faits avec indignation.

Les milieux réactionnaires des Etats-Unis et du Royaume-Uni essaient maintenant de neutraliser la mauvaise impression que les procès ont fait naître; c'est pourquoi ils ont fait venir la question devant l'Assemblée générale, sous le couvert de prétendues violations des droits de l'homme en Hongrie et en Bulgarie. S'ils estiment vraiment que de telles violations ont eu lieu, pourquoi ne pas avoir réglé la question conformément à la procédure prévue dans les traités de paix avec la Hongrie et la Bulgarie?

La délégation de la RSS d'Ukraine s'oppose fermement à ces tentatives flagrantes d'intervention dans les affaires intérieures d'Etats souverains, et votera contre le projet de résolution présenté par la Commission politique spéciale.

Le PRÉSIDENT déclare que les noms d'un grand nombre d'orateurs figurent encore sur sa liste; aussi propose-t-il que l'Assemblée termine la discussion au cours de la séance qui se tiendra l'après-midi. Les autres points inscrits à l'ordre du jour ne seront pas abordés avant que l'Assemblée ne se réunisse à nouveau le lundi 2 mai. Il met aux voix cette proposition.

La proposition est adoptée.

La séance est levée à 13 h. 10